



Un programme validant et indemnisé par

L'ACFM et l'AFORSPE, organismes agréés de formation et membres d'Évolutis DPC, vous proposent, en partenariat avec le SNMB – Syndicat National des Médecins Biologistes :

Un programme DPC validant et indemnisé 517,5 euros sur la thématique :

« De la clinique à la biologie : prescriptions et interprétations en pathologie infectieuse »

« *Savoir recourir à l'expertise du Médecin biologiste* »

La session présentielle de ce programme DPC se tiendra le :

**Mercredi 24 Septembre 2014 de 9h00 à 17h30
A Paris**

Ce programme interdisciplinaire est destiné à tous les médecins : biologistes, généralistes et spécialistes.

Les experts de cette session présentielle seront :

- **Pr Bruno MARCHOU**, Clinicien infectiologue à Toulouse (31)
- **M. Alain LE COUSTUMIER**, PH Microbiologie et Hygiène à Cahors (46)

L'exercice de la médecine ne saurait se passer du biologiste pour au moins cinq bonnes raisons : L'aide diagnostique, La surveillance thérapeutique, La prévention, les alertes épidémiologiques, les innovations technologiques, et notamment la biologie moléculaire, la spectrométrie de masse, la génétique....

Ces progrès constants placent le médecin biologiste dans une position d'expertise et de conseil pour l'optimisation des prescriptions, l'interprétation de résultats, la veille épidémiologique et les procédures d'alertes devant l'apparition d'affections communautaires.

Ce programme aura pour objectif :

1. Discuter des complémentarités et des compétences réciproques,
2. Optimiser les prescriptions (cas cliniques),
3. Interpréter un résultat difficile, discussion sur cas cliniques.

Cette session présentielle sera suivie d'une phase APP « Analyse de Pratiques Professionnelles » par internet permettant de clôturer le programme.

Pour vous inscrire, remplissez et renvoyez le bulletin d'inscription dûment rempli et signé à :

Syndicat National des Médecins Biologistes
133 Boulevard du Montparnasse – 75006 PARIS
01 40 47 60 60 ou syndmedbio@aol.com

ATTENTION : places très limitées.

Découvrir toutes nos formations : <http://www.evolutisdpc.fr>



la formation de tous les médecins.



Un programme validant et indemnisé par



BULLETIN D'INSCRIPTION

« De la clinique à la biologie : prescriptions et interprétations en pathologie infectieuse »

« Savoir recourir à l'expertise du Médecin biologiste »

Mercredi 24 Septembre 2014 à Paris – de 9h00 à 17h30

Publics concernés : TOUTES SPECIALITES

INSCRIPTION

➔ VOS COORDONNÉES (Informations obligatoires)

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : N° Sécurité Sociale :

Téléphone : Fax :

Mail :

N° RPPS (OBLIGATOIRE) :

➔ DOCUMENTS À FOURNIR (par voie postale)

- la lettre d'engagement ci-jointe complétée et signée
- 1 chèque de cotisation annuelle de 30 € à l'ordre de l'ACFM
- 1 chèque de caution de 230 € à l'ordre de l'ACFM
- ➔ Médecin remplaçant : Pour connaître les modalités d'inscription, merci de contacter l'ACFM

Le chèque de caution vous sera restitué après la formation, en l'absence d'annulation auprès de l'ACFM moins de 15 jours avant la date du séminaire, ou si vous n'assistez à la totalité du séminaire, compte tenu des frais engagés pour l'organisation, ce chèque de caution sera encaissé par l'ACFM

L'inscription ne sera définitive qu'après réception de l'ensemble des pièces du dossier

ATTENTION, depuis le 1^{er} janvier 2013,

Vous devez impérativement vous identifier sur le site www.mondpc.fr en remplissant toutes les rubriques et en validant votre enregistrement avec le mot de passe de votre choix. Avant de commencer, munissez-vous absolument de votre numéro RPPS (figurant sur votre carte de l'ordre ou sur votre carte CPS) et de votre RIB. Vous recevrez quasi instantanément confirmation par mail de votre enregistrement et de votre mot de passe. Cette opération conditionne la validité de toute la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.

Votre cachet (obligatoire)

Signature



La formation de tous les médecins.

ACFM
79, RUE DE TOCQUEVILLE - 75017 PARIS
TÉL. 01 43 18 88 28 FAX. 01 43 18 88 27
Courriel : v.savard@acfm.fr



Engagement des médecins DPC 2014

Je soussigné Dr _____

[Adresse professionnelle]

Déclare être inscrit comme participant au programme DPC

Intitulé : « **De la clinique à la biologie : prescriptions et interprétations en pathologie infectieuse** »

Organisée par l'ACFM

Ce programme a l'ambition de développer une démarche qualité dans le champ des soins dans le cadre du futur DPC.

Il suppose un investissement à long terme de la part du promoteur du programme, mais aussi de tous les participants médecins libéraux.

Conscient de cette nécessité, je prends l'engagement auprès de l'organisme de formation à participer à l'intégralité du programme mis en place.

Je reconnais avoir été informé par l'organisme de la durée de cet engagement, de la charge de travail m'incombant au cours de ce programme (réunions, travaux...).

Si je devais néanmoins abandonner ce programme avant son terme, je présenterais par écrit à l'organisme les raisons de mon départ.

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention : « Lu et approuvé » :